PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi 3 mai 2005, à 19 h 30, au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires Pierre Baril, Suzanne Chartrand, Luce Deschênes Damian, Johanne de Villers, Normand Dufour, Manon Handfield, Jean-François Houle, Sylvain Lacasse, Alain Langlois, Lucie Legault, Marc-André Lehoux, Yvan Rioux, Hélène Roberge, Joel Santos, Louise Séracino, Paul St-Amand, Paul St-Onge, Denise Tremblay et Alain Villemure.

Assistent également à cette séance : mesdames Monique Hébert, directrice générale, Claude Boivin, directrice générale adjointe et messieurs Pierre Charland, directeur du Service des ressources financières, André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, Alain Gauthier, secrétaire général, Yvan Gauthier, directeur général adjoint, Daniel Grisé, directeur du Service des ressources informatiques et Sylvain St-Jean, directeur du Service des ressources humaines.

SONT ABSENTS : mesdames Monique Lalonde, Diane Miron, Line Tessier et monsieur Jean-François Rabouin.

ABSENCES NOTIFIÉES : madame Hélène Leblanc; messieurs Joël Boucher, Claude Henri et Yvan Noël.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Suzanne Chartrand, présidente, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-166-05-05 Il est proposé par monsieur Marc-André Lehoux d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 avril 2005.
4. Affaires en cours :
   4.1. Suivi à la dernière séance
   4.2. Rapport de la présidente.
5. Parole au public.
6. Affaires reportées et affaires nouvelles :
   6.0 École d'éducation internationale / aliénation d'une partie de terrain

6.1 Calendriers scolaires 2005-2006 / adoption
6.2 Demande de modifications au calendrier scolaire 2005-2006 / Centre des services alternatifs
6.3 Fondation FOPEI / demande de changement de nom
6.4 Projet de Règlement permettant aux commissaires de participer à une séance du Conseil des commissaires à l'aide de moyens de communication / adoption
6.5 Protocole d'entente d'utilisation avec la Ville de Longueuil (arrondissement de Boucherville)
6.6 Projet de protocole d'entente avec la Ville de Contrecoeur
6.7 École secondaire Le Carrefour / éclairage du stationnement
6.8 École Au-Fil-de-l'Eau / annulation d'une servitude
6.9 Régie intermunicipale de police Richelieu–Saint-Laurent / bail école Marie-Rose à Beloeil
6.10 Nomination au poste de directeur ou directrice du Service de l'organisation scolaire.

7. Information :

7.0 École secondaire du Mont-Bruno / échange de terrains
7.1. Débarcadère / école secondaire Ozias-Leduc
7.2. Résolution d'appui / abolition du financement du réseau scolaire privé par le gouvernement
7.3. Correspondance de la MRC de la Vallée-du-Richelieu
7.4. Correspondance du Patrimoine hilairemontais
7.5. Comptes rendus de comités de travail du Conseil / dépôt
7.6. Comité de sélection / suivi.

8. Affaires diverses.

9. Parole au public.

10. Parole aux membres du Conseil.

11. Ajournement de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. REVUE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 5 AVRIL 2005

C-167-05-05 Il est proposé par monsieur Jean-François Houle d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 avril 2005, tel que rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. AFFAIRES EN COURS :

4.1 Suivis à la dernière séance

La directrice générale, madame Monique Hébert, fait rapport des suivis effectués suite à la séance du Conseil des commissaires tenue le 5 avril 2005.

4.2 Rapport de la présidente

Madame la présidente, Suzanne Chartrand, passe en revue les principales activités et événements auxquels elle a participé depuis le 5 avril 2005.

5. PAROLE AU PUBLIC

Madame France McDuff, vice-présidente du Syndicat de l'enseignement de Champlain, section soutien des Patriotes, fait part des préoccupations syndicales à l'égard du plan d'harmonisation en entretien ménager et les abolitions de postes qui y sont associées. Elle propose une Table de travail sur cette question.

Madame Monique Pauzé, présidente du Syndicat de l'enseignement de Champlain, appuie la proposition de Table de travail pour revoir l'organisation du travail pour le personnel de soutien et elle fait la demande de suspendre le plan d'harmonisation en entretien ménager. Mesdames McDuff et Pauzé déposent ensuite une pétition à cet effet.

Monsieur Joel Santos se joint à l'assemblée. Il est 19 h 50.

La présidente, madame Suzanne Chartrand, remercie mesdames McDuff et Pauzé et souligne que leurs propos ont été bien entendus. Elle explique les contraintes auxquelles la Commission scolaire des Patriotes fait face dans un contexte de gestion de la décroissance liée à la baisse de clientèle. La proposition de dialogue est bien reçue.

6. AFFAIRES REPORTÉES ET AFFAIRES NOUVELLES :

6.0 École d'éducation internationale / aliénation d'une partie de terrain

La présidente, madame Suzanne Chartrand, explique l'évolution du dossier depuis la position prise par le Conseil lors de la séance du 5 avril dernier.

Mesdames et messieurs les commissaires prennent connaissance d'une demande reçue de la MRC de la Vallée-du-Richelieu et de la position du conseil d'établissement à cet égard. Les commissaires échangent sur ce sujet.

Monsieur Yvan Rioux se joint à l'assemblée. Il est 20 h 05.

Considérant la demande de la Municipalité régionale de comté de la Vallée-du-Richelieu ;

Considérant la position du conseil d'établissement de l'École d'éducation internationale ;

Considérant le Cadre de référence établissant les critères servant à définir un immeuble excédentaire ;

Considérant la résolution C-157-04-05 adoptée le 5 avril 2005 ;

C-168-05-05 Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian :

- d'amender la résolution C-157-04-05 ;
- de déclarer comme immeuble excédentaire une superficie de terrain de 40 000 pi^2 adjacent à la Clinique médicale et situé sur le terrain de l'École d'éducation internationale ;
- de demander au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'autoriser l'aliénation de ladite superficie de terrain ;
- d'accorder un délai de deux ans à l'École d'éducation internationale pour proposer un projet d'utilisation du terrain non déclaré excédentaire.

Votent en faveur : 17
S'abstiennent de voter : 2

La proposition est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

6.1 Calendriers scolaires 2005-2006 / adoption

La directrice générale adjointe, madame Claude Boivin, présente le dossier susmentionné.

Considérant les articles 238 et 252 de la Loi sur l'instruction publique relativement aux calendriers scolaires des écoles et des centres ;

Considérant les consultations menées auprès du Comité de parents et du Comité des relations professionnelles des enseignants ;

Considérant les recommandations des écoles et des centres ;

C-169-05-05 Il est proposé par monsieur Yvan Rioux d'adopter les calendriers scolaires 2005-2006 pour la formation générale des jeunes, la formation professionnelle et la formation générale des adultes, lesquels sont déposés à l'annexe ACC-028-05-05.
Votent en faveur : 18
S'abstient de voter : 1

La proposition est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

6.2 Demande de modifications au calendrier scolaire 2005-2006 / Centre des services alternatifs

La directrice générale adjointe, madame Claude Boivin, présente le dossier susmentionné.

Mesdames et messieurs les commissaires échangent leur point de vue sur ce dossier. Ils concluent qu'ils désirent plus d'informations avant de se prononcer sur cette question.

C-170-05-05 En conséquence, il est proposé par monsieur Marc-André Lehoux de reporter ce sujet à l'ordre du jour d'une prochaine rencontre, pour adoption.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.3 Fondation FOPEI / demande de changement de nom

Le secrétaire général, monsieur Alain Gauthier, présente le dossier susmentionné.

Considérant la demande exprimée par la Fondation pour la promotion de l'éducation internationale (FOPEI) d'en modifier le nom pour lui permettre d'utiliser le nom de l'École d'éducation internationale dans sa raison sociale ;

Considérant que les objectifs de la fondation sont compatibles avec la mission de l'école et visent à contribuer à la réalisation de son projet éducatif ;

Considérant que le conseil d'établissement de l'École d'éducation internationale appuie cette demande ;

C-171-05-05 Il est proposé par monsieur Marc-André Lehoux d'autoriser la «Fondation pour la promotion de l'éducation internationale (FOPEI)» d'utiliser le nom de l'École d'éducation internationale dans sa raison sociale et de changer son nom pour celui de *«Fondation de l'École d'éducation internationale (FÉÉI)».*

Votent en faveur : 17
Vote contre : 1
S'abstient de voter : 1

La proposition est adoptée à la majorité des voix.

6.4 Projet de Règlement permettant aux commissaires de participer à une séance du Conseil des commissaires à l'aide de moyens de communication / adoption

Le secrétaire général, monsieur Alain Gauthier, présente le dossier susmentionné.

Considérant l'article 169 de la Loi sur l'instruction publique ;

Considérant que selon l'article 392 de la loi, un avis public a été publié dans les délais prescrits par la loi ;

Il est proposé par monsieur Sylvain Lacasse d'adopter le «Règlement permettant aux commissaires de participer à une séance du Conseil des commissaires à l'aide de moyens de communication» et ce, tel que déposé à l'annexe ACC-029-05-05.

C-172-05-05 Il est proposé par madame Denise Tremblay d'amender la proposition principale comme suit :

- au numéro 7 du projet de règlement, y ajouter : «en précisant qu'il y a un temps prescrit pour intervenir».

On demande le vote sur la proposition d'amendement.

Vote en faveur : 1
Votent contre : 16
S'abstiennent de voter : 2

La proposition est rejetée à la majorité des voix.

C-173-05-05 Le vote est demandé sur la proposition principale.

Votent en faveur : 17
S'abstiennent de voter : 2

La proposition est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Monsieur Alain Langlois s'absente de l'assemblée.

6.5 Protocole d'entente d'utilisation avec la Ville de Longueuil (arrondissement de Boucherville)

La présidente, madame Suzanne Chartrand, présente un état de situation dans le dossier susmentionné. Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, ajoute quelques explications additionnelles.

Considérant que le protocole d'entente avec la Ville de Longueuil, arrondissement de Boucherville, a été dénoncé en mai 2004 ;

Considérant que, suite à cette dénonciation, la Commission scolaire a accepté de prolonger le protocole d'entente existant aux même conditions originales jusqu'au 30 juin 2005 ;

Considérant la défusion municipale ;

Considérant que la Ville de Longueuil refuse d'offrir quelque compensation monétaire que ce soit pour l'utilisation de nos locaux pour la période du 1er juillet au 31 décembre 2005 ;

Considérant que l'arrondissement de Boucherville ne dispose pas d'interlocuteur officiel pour négocier avec la Commission scolaire des Patriotes ;

Considérant la volonté de la Commission scolaire de continuer à favoriser aux citoyens l'accès à ses immeubles;

C-174-05-05 Il est proposé par monsieur Alain Villemure de permettre à la Ville de Longueuil, arrondissement de Boucherville, l'utilisation de nos écoles de Boucherville, sur la base du tarif du prix de revient, soit 0,0204 $ du mètre carré de l'heure pour la période du 1er juillet au 31 décembre 2005 et ce, même si aucun protocole d'entente n'est signé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Alain Langlois se joint à l'assemblée.

6.6 Projet de protocole d'entente avec la Ville de Contrecoeur

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné. Madame Manon Handfield, commissaire, apporte certaines explications additionnelles dans le dossier.

Considérant l'offre d'acquisition, par la Ville de Contrecoeur, des parties de lots 378, 382, 383, 384 et 385 du cadastre officiel de la paroisse de Contrecoeur, déposée le 28 octobre 2004 ;

Considérant que la négociation d'un *Protocole d'entente relatif à la contribution financière de la Ville de Contrecoeur et à l'utilisation des immeubles et de l'équipement à des fins récréatives, culturelles, sportives et communautaires* entre la Ville de Contrecoeur et la Commission scolaire des Patriotes achoppe depuis trois ans à cause d'un différend concernant les frais réclamés par la Ville pour l'utilisation de la bibliothèque municipale par l'école ;

Considérant que la signature de ce protocole permettrait le versement, par la Ville, du solde de 201 222 $ pour l'acquisition de l'immeuble Le Noblet-Duplessis ;

Considérant que le versement de ce solde permettrait de compléter la transaction immobilière de cession de l'immeuble Le Noblet-Duplessis à la Ville ;

Considérant que, même si l'offre de la Ville nous apparaît inférieure à la valeur marchande nette des terrains, son acceptation permettrait de régler plusieurs dossiers en même temps ;

Considérant que, le 4 mars 2005, nous recevions une lettre du ministère de l'Éducation nous informant qu'une autorisation ministérielle de vendre n'était pas requise, puisque chaque terrain pris individuellement a une valeur inférieure à 100 000 $ et que, par conséquent, la Commission scolaire peut disposer des terrains à son gré ;

C-175-05-05 Il est proposé par madame Denise Tremblay que la Commission scolaire des Patriotes accepte l'offre d'achat déposée le 28 octobre 2004 par la Ville de Contrecoeur, pour un montant de 66 600 $, sous réserve :

- que la Ville de Contrecoeur prête gratuitement son local de bibliothèque à l'école Mère-Marie-Rose pour les prochaines 25 années, le tout débutant le 1er juillet 2005 ;
- que la Commission scolaire des Patriotes et la Ville de Contrecoeur s'accordent des quittances pour l'utilisation respective de leurs locaux par l'autre partie jusqu'au 30 juin 2005 ;
- que la Ville verse à la commission scolaire, le solde de 201 222 $ dû depuis l'ouverture de l'école Mère-Marie-Rose;
- que la Ville paie pour l'utilisation des locaux de l'école Mère-Marie-Rose sur la base du prix de revient ;
- que la Commission scolaire accorde une quittance à la Ville sur le montant des intérêts à taux composé de 14%, soit 138 634 $, sur le solde de 201 222 $ dû par la Ville depuis l'ouverture de l'école Mère-Marie-Rose en septembre 2001, c'est-à-dire depuis 4 ans.

Votent en faveur : 17
Vote contre : 1
S'abstient de voter : 1

La proposition est adoptée à la majorité des voix.

Madame Denise Tremblay s'absente de l'assemblée.

6.7 École secondaire Le Carrefour / éclairage du stationnement

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant la demande de la Ville de Varennes à l'effet d'améliorer l'éclairage dans le stationnement de l'école secondaire le Carrefour, section du bloc sportif ;

Considérant que cette demande vise à répondre à un besoin des utilisateurs du bloc sportif et non à un besoin de l'école ;

C-176-05-05 Il est proposé par monsieur Marc-André Lehoux d'autoriser la Ville de Varennes à installer des lampadaires dans le stationnement des utilisateurs du bloc sportif de l'école secondaire le Carrefour, sous réserve des éléments suivants :

- les coûts d'installation des deux poteaux d'éclairage seront entièrement assumés par la Ville de Varennes ;
- les coûts d'entretien de ces deux poteaux ainsi que les coûts énergétiques reliés à leur fonctionnement devront êtres assumés par la Ville de Varennes ;
- les plans et devis d'installation des deux poteaux devront être approuvés par la Commission scolaire des Patriotes avant leur installation ;
- une entente écrite entre les deux parties contenant les clauses précitées devra être signée avant l'exécution des travaux.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Madame Denise Tremblay se joint à l'assemblée.

6.8 École Au-Fil-de-l'Eau / annulation d'une servitude

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant l'existence de l'acte de servitude intervenu entre madame Élizabeth Léveillée et les commissaires d'école de la municipalité du village de St-Hilaire, enregistré sous le numéro 84346, le 2 juillet 1959 ;

Considérant que cet acte de servitude est devenu désuet ;

Considérant la demande de madame Yolande Handfield ;

C-177-05-05 Il est proposé par monsieur Normand Dufour d'adopter l'acte d'annulation de servitude d'égouts et d'aqueduc #84346 et d'autoriser la présidente et la directrice générale de la Commission scolaire des Patriotes à signer tout document qu'elles jugeront utile pour donner plein effet aux présentes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.9 Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent / bail école Marie-Rose à Beloeil

Ce point sera traité à la séance en ajournement, le 17 mai 2005.

6.10 Nomination au poste de directeur ou directrice du Service de l'organisation scolaire

Ce point sera traité à la séance en ajournement, le 17 mai 2005.

Monsieur Paul St-Amand s'absente de l'assemblée.

7. INFORMATION :

7.0 École secondaire du Mont-Bruno / échange de terrains

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

C-178-05-05 Il est proposé par monsieur Paul St-Onge :

- de reporter la décision de la Commission scolaire afin de valider certaines informations dans ce dossier ;
- de demander au conseil d'établissement de l'école secondaire du Mont-Bruno de préciser sa position face à une possibilité d'échange de terrains.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7.1 Débarcadère / école secondaire Ozias-Leduc

La présidente, madame Suzanne Chartrand, fait part à mesdames et messieurs les commissaires de l'évolution du dossier susmentionné. La directrice générale, madame Monique Hébert, et le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, apportent des explications additionnelles.

Une lettre-réponse à la Ville de Mont-Saint-Hilaire est soumise aux membres de l'assemblée. En conclusion, les membres sont d'accord avec la teneur de cette lettre, dont copie sera transmise au conseil d'établissement de l'école secondaire Ozias-Leduc.

7.2 Résolution d'appui / abolition du financement du réseau scolaire privé par le gouvernement

Les membres du Conseil prennent connaissance d'une résolution d'appui concernant l'abolition graduelle du financement du réseau scolaire privé.

7.3 Correspondance de la MRC de la Vallée-du-Richelieu

Ce sujet a été traité au point 6.0.

7.4 Correspondance du Patrimoine Hilairemontais

On dépose une lettre de l'organisme «Patrimoine Hilairemontais» concernant la rétrocession de l'école Sacré-Cœur à la Ville de Mont-Saint-Hilaire.

7.5 Comptes rendus de comités de travail du Conseil / dépôt

Deux comptes rendus de comités de travail du Conseil sont déposés, soit :

- Comité du Code d'éthique et de déontologie..... 15 février 2005
- Comité de travail de l'organisation scolaire .....12 avril 2005.

7.6 Comité de sélection / suivi

Ce point sera traité plus loin dans l'ordre du jour.

On traitera immédiatement du point 9.

9. PAROLE AU PUBLIC

La présidente du conseil d'établissement de l'école secondaire du Mont-Bruno commente les discussions sur le dossier des terrains de l'école et elle indique que le conseil d'établissement se prononcera sur ce sujet dès qu'il sera saisi d'une demande à cet effet.

7.6 Comité de sélection / suivi

<u>Huis clos</u>

C-179-05-05 Il est proposé par monsieur Alain Villemure que l'assemblée se poursuive à huis clos. Il est 22 h 15.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

Retour à l'assemblée publique

C-180-05-05 Il est proposé par monsieur Alain Villemure que l'assemblée redevienne publique. Il est 22 h 40.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. AFFAIRES DIVERSES

Une lettre ouverte d'un citoyen est déposée concernant le rôle de la GRICS dans le maintien du monopole Microsoft au Québec.

10. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

- À une question posée sur l'utilisation future de l'école Sacré-Cœur à Boucherville, on avise que des discussions auront lieu à ce sujet à l'automne 2005.
- Un commissaire souhaite que l'on traite du dossier de la taxation scolaire lors d'une prochaine rencontre.
- Il est convenu de faire un *«post mortem»* relativement au processus de consultation sur les fermetures d'école.
- On mentionne que la séance de travail tenue par les membres du Conseil le samedi, 30 avril 2005, fut fort appréciée.
- Monsieur Yvan Rioux informe les membres du Conseil que dorénavant, il devra se retirer des discussions concernant les négociations de conventions collectives.

11. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

C-181-05-05 À 22 h 50, il est proposé par monsieur Joel Santos d'ajourner la présente séance au mardi, 17 mai 2005.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

présidente	secrétaire général

AG/ag